

ÉCOLE D'ÉTÉ

INTRODUCTION AUX MÉTHODES DE RECHERCHE JURIDIQUE EMPIRIQUE



**UNIVERSITÉ
TOULOUSE
CAPITOLE**



DU 05/06/2023 AU 16/06/2023
MANUFACTURE DES TABACS

FACULTÉ DE DROIT ET DE SCIENCE POLITIQUE
INTERNATIONAL RESEARCH CENTER FOR SOCIETY

LA RECHERCHE JURIDIQUE EMPIRIQUE

DE QUOI S'AGIT-IL ?

La recherche juridique empirique est sommairement définie comme la collecte systématique de données portant sur des phénomènes juridiques. Ces données empiriques sont un ensemble d'informations portant sur le droit et, plus largement, sur son fonctionnement dans la société. Celles-ci font l'objet d'une collecte systématique, voire exhaustive, avant d'être analysées pour répondre à une question de recherche. Les données collectées peuvent être aussi bien qualitatives, par exemple le contenu de décisions de justice ou des retranscriptions d'entretiens, que quantitatives, par exemple le nombre d'affaires judiciaires dans un domaine donné ou le montant des amendes prononcées. C'est l'exploitation et l'analyse de ces données qui permettent de produire des connaissances sur le droit et sur son fonctionnement dans la réalité.

QUEL EST SON INTÉRÊT ?

Inspirée des méthodes mobilisées par les sciences sociales ou les sciences naturelles, la recherche juridique empirique permet entre autres d'analyser de grandes quantités de documents juridiques, d'observer le comportement des acteurs du droit ou encore d'évaluer l'impact des règles juridiques sur le réel. Elle peut être mobilisée dans tous les domaines du droit (privé, public, histoire, etc.).

La recherche juridique empirique propose une autre manière d'observer le droit. A ce titre, elle constitue un complément des approches doctrinales que mobilisent habituellement les juristes et permet notamment de tester certaines hypothèses formulées par la doctrine. Son objectif est non seulement de décrire le droit mais aussi de contribuer à la compréhension de son fonctionnement dans la société. A ce titre, elle se prête bien aux dialogues avec d'autres disciplines et à des approches interdisciplinaires.

PAR EXEMPLE ?

De plus en plus répandues à l'étranger, ces méthodes ont permis d'apporter des éléments de réponse à de nombreuses questions.

Le caractère équitable du procès favorise-t-il l'acceptation de la sanction ? Quelles sont les juridictions qui posent le plus de questions préjudicielles à la CJUE ? Quels sont les effets de l'insertion de certaines clauses dans les contrats ? Le règlement alternatif des conflits conduit-il à une réduction du volume du contentieux ? A quelles conditions les sanctions juridiques peuvent-elles être dissuasives ? Quelle est l'influence de l'idéologie des juges en droit économique ? L'assistance des suspects par un avocat conduit-elle à une baisse du taux de condamnations ? Les juges du genre masculin tranchent-ils davantage en faveur de l'accusation ? Le contrôle administratif des ventes d'armes conduit-il à une baisse de la violence par arme à feu ?

L'ÉCOLE D'ÉTÉ

UNE OPPORTUNITÉ UNIQUE DE SE FORMER AUX MÉTHODES EMPIRIQUES

La recherche juridique empirique reste pour l'heure quasiment confidentielle en France. Par exemple, aucun manuel en français n'en présente les méthodes.

Pour la première fois, l'Université Toulouse Capitole, son International Research Center for Society et sa faculté de droit et science politique proposent une formation facilement accessible sur les méthodes de la recherche juridique empirique, dispensée par deux enseignants-chercheurs de renommée internationale, Arthur Dyevre (Université KU Leuven, Belgique) et Peter Mascini (Université Erasmus de Rotterdam, Pays-Bas).

L'objectif de cette école d'été à destination des enseignants-chercheurs et des doctorants juristes est de proposer une introduction tout aussi accessible qu'approfondie aux méthodes empiriques. La formation a pour but de donner aux apprenants la capacité d'élaborer et de conduire un projet de recherche empirique dans le domaine du droit.

DÉROULEMENT

Pour permettre de mobiliser ces méthodes dans les deux langues, les enseignements sont d'abord dispensés en français (première semaine, Pr. Arthur Dyevre), pour se familiariser avec cette approche, puis en anglais (deuxième semaine, Pr. Peter Mascini) afin d'être en mesure de comprendre les notions employées dans les publications étrangères et de les utiliser dans des recherches en anglais.

Les deux semaines de formation portent sur les mêmes méthodes mais sont enseignées par deux professeurs selon des approches personnelles.

La participation à l'école d'été ne requiert aucune connaissance particulière en statistiques ou en mathématiques. Une compréhension orale de l'anglais est cependant nécessaire.

Il importe également que chaque participant ait réfléchi en amont à un bref projet de recherche afin de bénéficier des conseils des enseignants pour sa mise en œuvre éventuelle.

QUELQUES RÉFÉRENCES POUR DÉCOUVRIR LA RECHERCHE EMPIRIQUE

- P. Cane et H. M. Kritzer (dir.), *The Oxford Handbook of Empirical Legal Research*, Oxford University Press, 2010.
- L. Epstein et A. D. Martin, *An Introduction to Empirical Legal Research*, Oxford University Press, 2014.
- P. Mascini et al., *Empirical Legal Research in Action – Reflections on Methods and Their Applications*, Edward Elgar Publishing, 2018.
- K. van den Bos, *Empirical Legal Research: A Primer*, Edward Elgar Publishing, 2020.
- H. M. Kritzer, *Advanced Introduction to Empirical Legal Research*, Elgar, 2021.
- M. C. Suchman et al., « Vers un nouvel empirisme juridique : les Études Juridiques Empiriques et le Nouveau Réalisme Juridique », *Clio@Themis* [En ligne], 12 | 2017.
- A. Dyevre et M. Ovádek, « Experimental Legal Methods in the Classroom », *Utrecht Law Review* (Vol. 16, Issue 1), 2020.
- G. Van Dijck et al., « Empirical Legal Research in Europe: Prevalence, Obstacles, and Interventions », *Erasmus Law Review*, Vol. 11, No. 2, 2018.
- A. Dyevre et al., « The Future of European Legal Scholarship: Empirical Jurisprudence », *Maastricht Journal of European and Comparative Law* 26.3 (2019): 348-371.

PROGRAMME GÉNÉRAL

LUNDI 5 JUIN

8H30 > ACCUEIL DES PARTICIPANTS &
PETIT-DÉJEUNER

9H > OUVERTURE DE L'ÉCOLE D'ÉTÉ

Introduction de l'école d'été par Julien Bétaille, Maître de conférences à l'Université Toulouse Capitole (IEJUC), en présence de Hugues Kenfack, Président de l'Université Toulouse Capitole, et de Matthieu Poumarède, Doyen de la faculté de droit et science politique

DU LUNDI 5 JUIN AU VENDREDI 9 JUIN

9H30-12H30 >INTRODUCTION À LA RECHERCHE
JURIDIQUE EMPIRIQUE AVEC LE PR. ARTHUR
DYEYRE (EN FRANÇAIS)

FRIDAY 9TH & SATURDAY 10TH OF JUNE (OPTIONAL)

INTERNATIONAL CONFERENCE : "EMPIRICAL
LEGAL RESEARCH, A STATE OF KNOWLEDGE
ACROSS EUROPE" (IN ENGLISH)

FROM MONDAY 12TH TO FRIDAY 16TH OF JUNE

9H30-12H30 >INTRODUCTION TO EMPIRICAL
LEGAL RESEARCH WITH PR. PETER MASCINI
(IN ENGLISH)



Première semaine : 05/06/23 - 09/06/23

Introduction à la recherche juridique empirique
Pr. Arthur DYEUVRE

De 9h30 à 12h30, Manufacture des Tabacs, salle MS005



Arthur Dyevre est professeur de droit à l'Université KU Leuven en Belgique où il dirige le Centre for Legal Theory and Empirical Jurisprudence. Après une thèse sur l'activisme juridictionnel en droit constitutionnel comparé (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2008), il a occupé plusieurs postes de chercheur, notamment à l'Institut universitaire européen de Florence et à l'Institut Max Planck d'Heidelberg. Ses recherches portent sur la théorie du droit, le comportement judiciaire, l'intégration européenne et le droit comparé. Il travaille actuellement sur l'application de techniques automatisées d'analyse de contenu aux textes juridiques, sur l'interaction entre les tribunaux de l'UE et les tribunaux nationaux et sur la transformation de l'enseignement et de la recherche juridiques. Il a notamment dirigé le projet ERC EUTHORITY (<https://euthority.eu/>).

- | | |
|-------------------|---|
| 05/06/2023 | Introduction à l'analyse empirique du droit, exercices avec Qualtrics |
| 06/06/2023 | Typologie des approches empiriques : études descriptives, essais randomisés, identification causale avec données d'observation |
| 07/06/2023 | Introduction à l'analyse de données avec R, exercices d'analyse de réseau
<i>Déjeuner au restaurant</i> |
| 08/06/2023 | Analyse de régression, exercices sur données d'observation et données résultant d'essais randomisés |
| 09/06/2023 | Analyse de données textuelles |

Second week : 12/06/23 - 16/06/23

Introduction to empirical legal research
Pr. Peter MASCINI

from 9.30 to 12.30, Manufacture des Tabacs, room MS005



Peter Mascini est professeur d'analyse empirique du droit à l'Université Erasmus de Rotterdam (Pays-Bas).

Depuis 2013, il a été l'un des principaux acteurs du développement de ce champ de recherche aux Pays-Bas. Également professeur de sociologie du droit, ses travaux portent sur le fonctionnement de la justice et le droit de la responsabilité civile.

Il a notamment dirigé le programme de recherche « Approches comportementales du contrat et du droit » et a mené des recherches sur la prise de décision judiciaire dans les affaires pénales.

Il est aussi l'un des auteurs de l'ouvrage *Empirical Legal Research in Action* (Edward Elgar Publishing, 2018).

12/06/2023	Comparing doctrinal and empirical legal research – Defining the empirical research cycle
13/06/2023	Coming up with a relevant research question in four steps
14/06/2023	Sampling, conceptualizing, operationalizing, and scoring <i>Lunch at a local restaurant</i>
15/06/2023	Quantitative analysis
16/06/2023	Qualitative analysis

International Conference

Empirical Legal Research, a State of Knowledge Across Europe

09/06/2023 - 10/06/2023

9TH OF JUNE 2023

2 pm to 5.30 pm

OPENING SESSION :

- Introduction : Julien Bétaille, Associate Professor at the Toulouse Capitole University (IEJUC), Member of the Institut universitaire de France (IUF)
- Keynote speaker : Catrien Bijleveld, Professor of Research Methods at the Vrije Universiteit Amsterdam, Acting President of the European Society for Empirical Legal Studies

FIRST SESSION : Past, present, and future trends across European empirical legal research

10TH OF JUNE 2023

9 am to 5 pm

SECOND SESSION : Empirical legal research across legal disciplines in Europe

THIRD SESSION : Empirical legal research across European environmental scholarship

International conference organized by Julien Bétaille.

Summer school participants are welcome but not obliged to attend the international conference.

MODALITÉS DE PARTICIPATION

LIEU : MANUFACTURE DES TABACS, SALLE MS005

CAPACITÉ D'ACCUEIL : 15 PLACES

PUBLIC CIBLE : ENSEIGNANTS-CHERCHEURS ET DOCTORANTS EN DROIT DE L'UNIVERSITÉ TOULOUSE CAPITOLE

LANGUES : FRANÇAIS & ANGLAIS

ENGAGEMENT PÉDAGOGIQUE :

Les apprenants sont tenus de participer à chacune des séances de formation (première et deuxième semaine). La participation au colloque international est optionnelle.

Pour les doctorants, cette formation sera validée au titre des formations proposées par l'école doctorale.

AUCUN FRAIS D'INSCRIPTION

CANDIDATURE :

*Les candidatures doivent être adressées au SCREI (internationalisation@ut-capitole.fr) **avant le 3 mars 2023** sous la forme d'un CV et d'une lettre exposant vos motivations pour suivre la formation ainsi qu'une idée de projet de recherche pour lequel vous souhaiteriez appliquer une méthode empirique.*



CONTACTS

Organisation pratique de l'école d'été :
SCREI > internationalisation@ut-capitole.fr

Aspects pédagogiques :
Julien Bétaille > julien.betaille@ut-capitole.fr

